Communication and Argumentation in the Public Sphere **ISSN 1843 - 7893**
(2007) Year I, Issue 2
Galati University Press
Editors: Anca Gâță & Adela Drăgan
Proceedings of the Conference *Public Space* vs *Private Space*, SECOND VOLUME
April 12th-14th, 2007 – "Dunărea de Jos" University, Galați Romania
pp. 329-345

Mohamed OULD CHEIKH

Le français en Mauritanie, langue d'enseignement dans un espace plurilingue – Réalités sociolinguistiques et choix didactiques

Université de Nouakchott, MAURITANIE
rabany44@yahoo.fr

> Le français, ne peut connaître une large diffusion dans les pays Africains que si, langue d'appui, il aide à résoudre les problèmes de communication inter communautaristes ainsi qu'internationaux. (F. Schoell)

Introduction

La Mauritanie ou Maurétanie, réminiscence de la Mauritanie romaine, est un nom donné au pays par Xavier Coppolani, pied-noir d'origine algérienne demeurant en Corse. Il fut d'ailleurs le premier pacificateur de la Mauritanie. La situation linguistique du pays diffère de celle vécue chez des pays africains voisins, que ce soit en Afrique noire, comme au Sénégal et au Mali, ou au Maghreb, comme au Maroc, en Algérie ou en Tunisie. Car la Mauritanie, est le

> résultat d'un découpage géographique colonial totalement arbitraire. Islamisée et unifiée religieusement de longue date, elle présente du point de vue culturel et linguistique une hétérogénéité certaine qui a généré depuis l'indépendance bon nombre d'antagonismes voire de conflits politiques et ethniques.
>
> (Queffelec et Ould Zein 1998: 31)

La composition multiraciale de la société mauritanienne et sa situation socioculturelle avec ses multiples contraintes, compliquent le phénomène linguistique dans ce pays.

1. La situation linguistique en Mauritanie

Les langues utilisées en Mauritanie ont pour origine deux grands ensembles dont chacun se subdivise en plusieurs branches: écrites ou dialectales. Les deux ensembles sont: les langues parlées en milieu Beidane: le hassaniya et le berbère, proche du berbère du Nord africain; les langues parlées en milieu négro-africain: le pulaar, le soninké et le wolof.

1.1. Contraintes sur l'enesignement des langues

Or, dans le milieu scolaire, l'enseignement des langues présente des contraintes d'ordre politique, social et pédagogique
1.1.1. Les contraintes *politiques* sont représentées par:
a) Le comportement des arabophones – Ils manifestent un sentiment de rejet à l'égard de l'apprentissage du français. Ils le considèrent comme un facteur d'aliénation compromettant leur identité civilisationelle et leur particularité raciale.

BDD-A25319 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:11 UTC)

b) La dimension qui consiste à l'attachement des arabophones à l'arabisation de manière parfois aveugle.
c) Le comportement des arabophones en guise de réaction à l'emploi presque exclusif du français durant les deux premières décennies de l'indépendance nationale (1960-1977), tant au niveau de l'enseignement qu'au niveau administratif. Ils considèrent cette exclusivité comme un facteur essentiel de la régression et du recul de la culture arabo-islamique en Mauritanie. Cette culture, prospère au début du XX^{ème} siècle, a décliné, selon eux, considérablement lors de la colonisation.
d) Les comportements des uns et des autres ont mené à maintes reprises, à des rivalités ethniques.
1.1.2. Contraintes du *milieu social*: Les Négro-africains qui apprennent l'arabe vivent dans un milieu où l'arabe n'est pas parlé. Les langues utilisées sont catégoriquement différentes de l'arabe, tant au niveau phonétique qu'aux niveaux lexical, syntaxique et graphique.
1.1.3. Contraintes pédagogiques: Elles consistent en l'absence de références pédagogiques spécialisées et de personnel formé.

1.2. Ethnies et langues

La carte géolinguistique de la Mauritanie présente deux composantes: une composante noire et une composante blanche / maure.

1.2.1. La composante noire est constituée des ethnies Toucouleur, Sarakollé et Wolof.
a) Les Toucouleurs ont joué un rôle très important dans la diffusion de l'Islam en Afrique Occidentale:

> Allant puiser le savoir et la piété auprès des Zawayas Maures ou plus loin au Maghreb et au Moyen-Orient, ils l'ont répandu ensuite en Afrique de l'Ouest: la plupart des grands marabouts du Sénégal et bien sûr des petits sont encore aujourd'hui Toucouleurs ou d'origine Toucouleur.
>
> (de Chassey 1984: 273)

Certains marabouts Toucouleurs ont fondé des confréries dont l'influence s'étend loin parfois au-delà du Fouta Toro, en pays noir et même en pays maure. Ils se signalent par la prolixité de leurs traités de droit ou de mystique, écrits en arabe. Ils sont en majorité des *Tidjanis*, confrérie religieuse dont la source remonte à Fès au XVIII^{ème} siècle par Cheikh Sid'Ahmed Tijani, répandue en Afrique par le pieux et prestigieux marabout El Hadj Oumar Tall.

Pour ce qui est des castes Toucouleurs, les leaders sont toujours les Torodos, représentés par des Laobés et des Jamrebés. Il existe d'autres castes à côté des Torodos comme les Subalbés, les Baillots, les Gaolos les Gallunkés et Mathioubés.

> Les Torodos sont les savants, les hommes des sciences occultes du Fouta, aussi les hommes de lettres, savants, saints, guérisseurs, ne manquent jamais à leur devoir.
>
> (ibidem)

Les livres de la magie *Al-asrâr* connus des Toucouleurs sont des traités d'auteurs arabes, bien connus également au Maghreb, tels Ibn Sirin, Ibn Chahin et El Bouni. De Chassey va jusqu'à dire:

> Il ne faut pas trop donc simplifier le courant d'influence réciproque entre Afrique Noire et Afrique Blanche, comme on le fait souvent: les Maures avaient apporté l'Islam aux Noirs, les Noirs auraient répandu la magie chez les Maures.
>
> (ibidem)

Ils sont très religieux. A un certain âge, l'enfant doit s'éloigner de ces parents et souffrir pour devenir un Homme. La formation est sévère: on doit travailler pour *le Thierno* (l'enseignant) et même mendier, pour lui rapporter la quête. La tâche de

BDD-A25319 © 2007 Galaţi University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:11 UTC)

l'élève, consiste à réciter le Coran sans comprendre et à supporter, parallèlement, la misère: la faim, la soif et le travail dur, etc. Le passage suivant nous explique les conditions difficiles dans lesquelles vivent les élèves des écoles traditionnelles:

> Osman ne peut plus continuer à vivre avec nous, car mon grand- père disait qu'on ne peut devenir un homme que si l'on avait vécu enfant loin des siens. On élève mal ses propres enfants parce qu'on les aime trop. Toi, la mère tu le gâtes trop: ce n'est pas ainsi qu'on fait un homme. Notre enfant, doit avoir faim sans pouvoir se rassasier, être fatigué sans trouver le repos, souffrir sans qu'on le console.
>
> (idem: 201)

Le but de l'école coranique reste, malgré tout, une initiation religieuse pour la mémorisation mécanique des textes car la déformation des textes n'est pas tolérée, elle est sévèrement sanctionnée et peut modifier radicalement l'attitude du marabout. Cheikh Hamidou Kane décrit un exemple de châtiment sévère dans son école coranique; voilà comment se déroulait sa leçon:

> Au bord du sanglot qui lui nouait la poitrine et la gorge il avait eu assez de force pour maîtriser sa douleur; il avait répété d'une pauvre voix brisée et chuchotante, mais correctement la phrase du saint verset, qu'il avait mal prononcée. La rage du maître monta d'un degré.
>
> – Ah !…Pourquoi ? Répète !… Encore !…
>
> – Oui, maître… Grâce… Je ne me tromperai plus. Écoute…
>
> Une fois encore, tremblant et haletant, il répéta la phrase étincelante. Ces yeux étaient implorants, sa voix mourante, son petit corps était moite de fièvre, son cœur battait follement. Cette phrase qu'il ne comprenait pas, pour laquelle il souffrait le martyre, il l'aimait pour son mystère et sa sombre beauté… c'était une parole venue de Dieu, elle était telle que Dieu lui-même l'avait prononcée. Le maître a raison. La parole qui vient de Dieu doit être dite exactement telle qu'il lui avait plu de la façonner. Qui l'oublie mérite la mort.
>
> (idem: 182)

Abordant cette formation traditionnelle, un autre ancien étudiant à l'école coranique disait:

> Un assemblage du Coran et de la formation des enfants: dès cinq ans l'enfant est confié au marabout du village appelé dans notre langue Thierno. Jusqu'à l'âge de huit ans il ne reçoit que l'enseignement fourni par ce dernier. Il apprend à vivre autrement de façon à être pieux car il est considéré chez nous que seuls les pauvres et ceux qui souffrent sont capables d'être pieux. Ainsi chaque matin et chaque soir il doit réciter et apprendre les versets écrits par le Thierno et gare à lui s'il déforme le moindre mot de la divine parole. Seuls les grands marabouts ont le droit de traduire le Coran à leurs disciples. L'enfant n'a pas droit de le traduire ni celui de se le faire traduire, car cela est interdit par la religion et s'il essayait, le bâton serait là pour l'en dissuader. Le Coran est pour lui l'alimentation nécessaire à la survivance de sa foi. Il doit donc le réciter sans savoir à qui il fait allusion. Pour lui c'est la parole divine et, étant musulman il doit l'apprendre sans comprendre.
>
> (idem: 278)

b) L'ethnie Sarakollé, ou les Soninkés, sont une race dispersée dans le monde entier. Ils sont en majorité des commerçants ou des cultivateurs pacifiques, travailleurs, bons musulmans et bons gérants. Voilà leurs principales caractéristiques chez les voisins Maures ou Halpoulars: ils habitent le sud de la Mauritanie en particulier à Sélibaby et Kaédi où ils sont appelés par les Maures les *Guenguara* et par les Halpoulars les *Sarakollés* (cf. Diagana 1984: 15-16). Ils sont en général des endogames, le mariage s'effectue entre cousins surtout, ou au moins, au sein de la caste. Classée parmi les langues Mandé, la langue Soninké connaît différents dialectes entre lesquels existe une intercompréhension quasi-totale.

La société Soninké se structure selon la hiérarchie suivante: les Hooro (les nobles ou hommes libres), répartis entre détenteurs de la *chefferie* (pouvoir), marabouts

BDD-A25319 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:11 UTC)

(Moodinu); les familles exclues du pouvoir politique religieux (les Naxamào) ou les castes divisées en Tago (les forgerons) et en Garako (les cordonniers). Enfin, les esclaves ou Komo divisés eux-mêmes en deux groupes de conditions différentes.
c) L'ethnie Wolof: certains chercheurs affirment que le wolof est l'une des rares langues africaines dont l'extension est circonscrite aux limites géographiques d'un seul pays – la confédération séné-gambienne comprenant le Sénégal et l'enclave de la Gambie. Pourtant, il existe en Mauritanie une communauté négro-africaine d'origine Wolof. Cette langue est d'ailleurs parmi les langues africaines les plus utilisées et les plus mondaines. Il est vrai que le wolof est très répandu au Sénégal. Certaines études vont jusqu'à dire que 80% de la population sénégalaise parlent wolof . (cf. CLAD de Dakar 1999).

En fait, les Wolofs constituent l'ethnie la plus nombreuse au Sénégal, même s'ils sont minoritaires en Mauritanie. L'extension de cette langue dans deux pays voisins comme le Sénégal et la Gambie explique le fait du large usage du wolof en Mauritanie, car une grande communauté mauritanienne exerce le commerce dans lesdits pays. D'ailleurs Saint-Louis du Sénégal fut la capitale commune du Sénégal et de la Mauritanie durant la période coloniale.

En Mauritanie, même si le wolof est une langue minoritaire après le hassanyia, le pulaar et le soninké, il reste largement utilisé par les différentes ethnies surtout dans le Sud.

L'ethnie Wolof est conservatrice. Cette société demeure incontestablement, malgré l'invasion arabo-berbère islamique et en dépit de l'implantation des Français colonisateurs, une société où le trait animiste est toujours présent dans la mentalité et dans la culture. Hiérarchisée comme les sociétés précédentes, la société wolof est organisée sur des bases anciennes des périodes des monarchies. Ainsi l'organisation de la société, suit ce système de structures de pyramide d'inégalité entre les couches sociales.

Pour ce qui est des castes wolof, elles sont antérieures au système politique monarchique. Elles se sont développées et cristallisées sous l'égide de celui-ci et persistent même après sa disparition. Elles se définissent comme des groupements à caractère héréditaire et endogamique, ayant une spécialisation professionnelle. Un ordre hiérarchique marque la position des castes et définit les relations de supériorité / infériorité de leurs membres.

La société traditionnelle Wolof est divisée en trois principaux groupes: les Gêêr, les Nyeeyo et les Dyaam. Les Gêêr, formaient et forment encore la catégorie qui comprenait les sous-groupes suivants: les *Gami* ou nobles, les *Dyambur* ou notables, et enfin les *Baadolo* ou simples paysans. Ces sous-catégories qui avaient chacune une entité bien distincte se sont fondues aujourd'hui, après la disparition des monarchies, dans un seul groupe celui de Gêêr. Les Nyeenyo constituent le groupe des castes artisanales. Les Dyaam, en dehors du travail de cultivateurs, étaient des tisserands.

Le wolof constitue une langue très utilisée en communauté maure comme en communauté noire chez les Toucouleurs et les Sarakollés. Il reste aussi la langue principale des 18 langues vernaculaires du Sénégal et compte à ce titre parmi les 6 langues nationales de ce pays. Mais à ce statut privilégié le wolof ajoute également celui d'une langue dont l'extension croît. Il se répand grâce à la circulation permanente et à la mobilisation fréquente des marchands ambulants sur le fleuve car le commerce est actif entre la Mauritanie, la Gambie et le Sénégal. Facile à comprendre, facile à utiliser, le wolof est dominant en Mauritanie surtout à Nouakchott et Rosso. Au Sénégal, le monde des locuteurs de wolof s'élève à 80% de la population et dépasse, donc, largement celui des membres de l'ethnie (43%).

BDD-A25319 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:11 UTC)

Cependant, en Mauritanie, l'ethnie Wolof est installée en grande partie au Sud et à Nouakchott.

Le wolof est traditionnellement classé dans le groupe dit (ouest-atlantique) de la famille *Niger Congo*. L'apport principal des derniers travaux comparatistes réside d'abord dans l'inclusion du *peul* dans ce groupe, puis dans la mise en lumière des liens particuliers entre *wolof*, *peul* et *sérère*. Pour ce qui est du Wolof lui-même, il présente de nombreuses variations régionales. .

1.2.2. La composante blanche ou ethnie Maure – À la tête se trouvent les Arabes guerriers ou les Banu Hassanes, descendants des tribus des Banu Hilal et les *Zawayas* lettrés ou marabouts de la Zawiya (école) détenteurs du monopole de la culture arabo-musulmane. Puis viennent les *Znagua* ou tributaires, les *Maalemines* (forgerons qui travaillent le bois et le cuir), les *Hrakis* (sorte de laudateurs), les *Iguawens* des griots ou chanteurs laudateurs, les *Haratines*.

Cette société est détenue par une bicéphalie de pouvoir entre le pouvoir des marabouts et celui des guerriers arabes qui se disputent la prééminence politique et idéologique, chacun à sa manière. (Ould El Hassen 1989: 85). D'ailleurs, cette situation a, semble-t-il, contribué d'une façon significative à modeler les cadres d'identification et d'adhésion. (ibidem)

La société Maure a été organisée en quelque sorte en trois catégories: les *guerriers*, les *Zawayas*, et les *tributaires*. Dans une analyse de la situation sociale et historique du pays, Miské va plus loin quand il trouve dans la situation du pays en cette époque une situation semblable à celle de la société française durant le Moyen Age lorsqu'il dit:

> Le rôle des seigneurs féodaux était joué par les guerriers, celui du clergé par les lettrés et celui des serfs par les tributaires.
>
> (Miské 1970: 93).

Les *Znagha* ou *Lahma*, les *Maallemines*, les *Igawwens*, les *Haratines* étaient tous dénommés tributaires et constituent selon l'ancienne pyramide la 3ème catégorie après les Zawayas et les guerriers. Aujourd'hui les choses semblent plus ou moins changées.

Le Hassaniya est la langue de l'ensemble de cette communauté et joue le rôle de *lingua franca*. Citant Ahmed Ibn Alamin Al chinguitty, Ahmedou Jemal Ould Hassen dit:

> Au plan culturel, Ibn AL AMIN note bien à propos que le Hassaniya est la lingua franca dans tout le pays (al-lisân al-'âm).

Malgré la grande partie des tribus mauritaniennes qui ont des racines berbères (le dialecte *aznagha* est toujours utilisé chez certaines tribus, surtout au sud du pays (*El Guebla*). Dubié affirme que

> ce dialecte est utilisé par plus de 13000 locuteurs au sud du pays et cette langue était jusqu'à XIVème siècle universellement pratiquée par les populations blanches de la Mauritanie. (1940: 316).

2. Le français et l'arabe en Mauritanie

À elles seules, les mesures politiques ne suffisent pas. Elles nécessitent un effort linguistique, celui du didacticien, pour mettre en place le nouveau aménagement, plutôt pour l'ajuster dans son cadre exact, car comme le précise Jean Pierre Cuq

> le premier moment de toute intervention linguistique est celui qui consiste à situer l'activité de recherche didactique dans les cadres politiques où elle existe.

BDD-A25319 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:11 UTC)

(Cuq 1992: 142)

C'est à l'intérieur de ce domaine, poursuit-il, que l'activité didactique prend sa validité. M. Siguian et W. Mackey disaient autrefois:

> Un système éducatif ne mérite d'être qualifié de bilingue que si les langues en présence sont utilisées comme des langues d'enseignement et non seulement comme langues enseignées. C'est ainsi qu'on garantit à la langue la moins utilisée un degré élevé de familiarité et qu'on lui permet d'être employée, comme langue de communication réelle entre l'élève et le maître

(1981: 102)

Sans pour autant accorder une grande importance à cet usage de langue des sciences pour le français et de langue de culture pour l'arabe, nous souhaiterions attirer l'attention des enseignants sur toute terminologie synonyme de divergence entre les deux langues perpétuellement en compétition. Le climat de tendances et les attitudes de tiraillement peuvent non seulement accentuer le déséquilibre entre les deux langues en présence, mais aussi renforcer un déséquilibre linguistique déjà hérité de l'ancien système éducatif, car une réforme ne part jamais ex-nihilo.

A cet égard il faut, toutefois, éviter ce classement hiérarchique où la langue importante véhicule les disciplines des sciences et la deuxième langue transmet les disciplines d'ordre culturel comme les sciences humaines, ou pour parodier Siguian et Mackey:

> Décider du poids respectif des deux langues dans le système, n'est pas choisir les matières concrètes attribuées à chaque langue. Néanmoins, il existe d'habitude une claire relation entre ces deux actions. Ordinairement, on attribue à la langue que l'on considère comme la moins importante et à laquelle on accorde moins de temps dans les matières, le type littéraire et social. Les disciplines, qui sont proprement scientifiques et techniques, sont réservées à la langue forte.

(idem: 105)

Est-ce le cas de l'arabe et du français en Mauritanie ? Ce n'est pas notre avis.

En effet l'arabe est utilisé à une large échelle, surtout le Hassaniya dérivé de l'arabe (80% de la population, cf. Ould Zein, 1991: 23) [1]. Il demeure la langue dominante ou *lingua franca* selon Ahmed AL Amin Al Chinguitty, cité par Ahmedou Jemal Ould El Hassen (1999: 85).

Signalons, en outre, son large usage dans l'enseignement traditionnel chez les Négro-Africains, tout comme chez les Maures. De Chassey nous dit à propos des Toucouleurs:

> Un Toucouleur n'est pas un bon Toucouleur s'il n'est pas un musulman.

(1984: 181)

2.1. Situer l'enseignement du français dans son époque

Langue de prestige, langue d'une intelligibilité par "*nature*", le français est dominant dans la majorité des pays africains et dans les pays du Maghreb, parallèlement à l'enseignement de l'arabe.

La diffusion du français était la mission première du colonisateur français et De Chassey nous explique comment la mise en place d'un enseignement francophone, durant la colonisation, était une tâche essentielle pour les colons:

> L'expansion de sa langue, le rayonnement de sa culture et de ses idées, l'attrait de sa littérature, de sa science, de sa technique et de son art, la valeur de ses méthodes de formation des hommes constituent pour la France, par l'influence qu'elle exerce grâce à eux, des moyens d'action essentiellement liée à l'action économique et politique qu'elle précède, qu'elle appuie et qu'elle complète. […] C'est justement pour ces raisons que

BDD-A25319 © 2007 Galaţi University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:11 UTC)

> l'action culturelle est particulièrement intensive et étendue dans les quatorze pays d'Afrique et de Madagascar qui forment l'Afrique d'expression française.
>
> (1984: 381)

Toutefois, en France, le français reste un terme synonyme dans le dictionnaire de la Révolution, de la Nation, de l'Egalité et de la transmission des valeurs de la République. Cette attitude

> est forgée de la conscience collective chez les Français autour d'une relation d'égalité entre le peuple et la langue qu'il parle.
>
> (Cuq 1992: 145)

C'est à cet égard que certains Français développent un comportement craintif de la grande Europe qui prépare au multilinguisme. Ce multilinguisme qui

> n'est pas seulement un acte culturel et économique

mais

> c'est aussi le risque de voir évoluer la nation française et…craindre qu'elle se dilue dans une européanité d'autant plus incertaine qu'elle serait plus étendue.
>
> (ibidem)

C'est un sentiment nationaliste que les Français ressentent vis-à-vis de leur langue, exprimant ainsi la crainte de la voir se diluer dans un champ très vaste et encore, selon Cuq, "incertain", l'européanité (il s'agit bien de la grande Europe qui se construit aujourd'hui). Victor Bedson, affirme que la langue française n'est plus la propriété des seuls Français, elle est un bien commun à tous les francophones et tous ont le droit de contribuer à son évolution. Dans ce contexte, le développement du français est équivalent à celui des valeurs et de la culture non seulement de la France mais aussi de l'ensemble des pays francophones. Autrement dit le français est un choix linguistique de la société francophone, cette fois-ci non française.

Au Maghreb, l'arabe est utilisé parallèlement avec le français. Les pays du Maghreb dispensent un enseignement francophone, car le français est une langue moderne. Il joue un rôle important dans l'ouverture aux technologies et à l'économie moderne. Léopold Sedar Senghor, disait autrefois à propos du français que ce serait "le meilleur outil trouvé dans les décombres du colonialisme". Habib Bourguiba qui fut aussi l'un des grands intellectuels africains soutenant l'idée de la grande francophonie, résume son point de vue à propos du maintien du français lorsqu'il dit:

> Nous sommes pour l'arabisation. Mais si elle est un devoir, le bilinguisme est une nécessité.
>
> (Ould Youra 1997: 150)

Kateb Yacine l'avait dit ouvertement: "Le français est notre butin de guerre".

L'usage compatible à cette attitude reste le français langue seconde. Néanmoins, cette attitude a toujours marqué l'état "évolutif" de la place respective du français et des autres langues dans les systèmes éducatifs: 1) en Afrique: l'institutionnalisation et l'enseignement des langues africaines; 2) au Maghreb: l'officialisation de l'arabe à côté du français, etc. C'est le cas de la Mauritanie.

2.2. De quel arabe et de quel français s'agit-il ?

2.2.1. L'arabe

On peut distinguer plusieurs sortes de variétés arabes. Ainsi Kaoula Talib Ibrahimi distingue, entre l'arabe du Coran et l'arabe dialectal, cinq paliers: 1. l'arabe classique; 2. l'arabe standard ou moderne; 3. l'arabe sub-standard représenté par l'oral utilisé entre les gens cultivés; 4. l'arabe parlé par des scolarisés; 5. les dialectes propres. (1997: 19) Malgré les spécificités et les particularités de chaque pays arabe,

BDD-A25319 © 2007 Galaţi University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:11 UTC)

cette classification citée par Taleb Ibrahimi semble être, plus ou moins, crédible sur l'ensemble des pays arabes et surtout ceux du Maghreb y compris la Mauritanie.

La situation linguistique se caractérise également par le choix d'un système éducatif rapidement arabisé au lendemain de l'indépendance. Cette politique d'arabisation est quasi-générale. Une arabisation qui, faute de moyens et de planification à long terme, ajoutée à une action hâtive n'a pas abouti aux résultats escomptés.

Aujourd'hui les réformes se dirigent vers un assainissement général des systèmes éducatifs dans les pays concernés. Ces réformes s'orientent vers un bilinguisme avec le français et l'arabe. Il s'agit d'un processus où le français devient une langue d'enseignement, d'ouverture au monde des sciences et des techniques. Cette option a pour objectif de sortir les différents pays de la période où l'enseignement du français s'est grippé à cause de l'influence des courants politiques nationalistes. D'ailleurs, cette arabisation a été médiocre et mal organisée.

S'agissant plus particulièrement de la Mauritanie, l'arabe est utilisé dans la vie courante, comme langue de communication, c'est le parler Hassaniya, dialecte dérivé de l'arabe ou diglossie de l'arabe. Ce parler a des particularités régionales:
a) à l'Est: *Al-šârg*; l'accent *šârg* se distingue par une intonation exclamative et / ou interrogative. On ne manque pas de constater des emprunts aux langues des bambara ou des Soninké, ethnies négro-africaines qui cohabitent dans la zone avec les locuteurs Hassanophones.
b) à l'Ouest: *Al-sahel*, influencé par le dialecte marocain utilisé au Sahara Occidental.
c) au Sud: *Al-gabla*; l'accent se caractérise par une vitesse moindre et une présence du dialecte berbère (d'ailleurs des tribus entières au Sud parlent toujours ce dialecte et considèrent la non utilisation de leur dialecte dans les communications entre les anciens habitants comme un manque de respect) (cf. Miské 1970). Cette variété, si on peut parler ainsi, est marquée aussi par la présence d'emprunts au wolof, dialecte africain utilisé par la communauté noire au sud de la Mauritanie.
d) au Nord: *Al-tall*; ces parlers se distinguent par un accent résonnant et un dialecte relativement plus proche de l'arabe standard.

Le Hassaniya semble être influencé aussi par le dialecte Saoudien du Golfe.

Cette situation provient du contact qui s'est établi ces dernières décennies entre la Mauritanie et les pays du Golfe. Les raisons sont multiples et nous pouvons en citer, quelques unes:
1 – le mode de vie nomade propre aux Mauritaniens et aux habitants des pays du Golfe, malgré le bouleversement dans leur système de vie, dû essentiellement à la découverte et à l'exploitation du pétrole;
2 – l'importance accordée à l'Islam dans ces pays;
3 – la compétence des Oulémas mauritaniens dans les sciences de la religion musulmane et de la langue arabe;
4 – le talent des poètes mauritaniens dans la poésie arabe, domaine de prédilection des princes et des *Cheikhs* au golfe;
5 – la richesse de ces pays du Golfe, en fait, une source de revenus pour les Oulémas, les poètes et les commerçants;
6 – l'envoi aux pays du Golfe d'une assistance technique mauritanienne dans les domaines de l'éducation (enseignants, professeurs), de la justice, de la religion, des cadis et des imams; signalons également un important recrutement dans le domaine de la sécurité: policiers et militaires.

À cela s'ajoute un nombre important de pèlerins mauritaniens qui se rendent chaque année à la Mecque. Certains accomplissent ce devoir chaque année, même si

BDD-A25319 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:11 UTC)

ce culte n'est obligatoire qu'une fois dans la vie. C'est peut-être, sinon certain, pour d'autres raisons extra-religieuses.

Ces raisons ont, entre autres, influencé certains Mauritaniens, sujets de ce contact, et ont causé l'imperméabilité du dialecte Hassaniya face au dialecte oriental saoudien. Dans les interactions de ces sujets et surtout les interlocuteurs issus des Mahadras, qui ont une culture arabo-islamique traditionnelle, on remarque facilement ce fait.

Chez les intellectuels de formation francophone on rencontre rarement l'utilisation de ce dialecte. Ils ont plus le regard fixé sur les postes prestigieux au sein de l'administration mauritanienne (ministres, secrétaires généraux de ministères, directeurs, fonctionnaires dans les organisations internationales comme les organes des Nations Unies, la Francophonie, l'ISESCO, l'ALECSO, la Ligue Arabe, etc. ou dans les pays occidentaux, comme la France, l'Espagne et la Belgique).

L'arabe littéraire est utilisé à deux niveaux:

a) l'arabe classique est utilisé dans les cours des Mahadras; son usage se limite à la recherche dans les sciences de la religion et les sciences du langage. Les poètes Mauritaniens issus de cet enseignement traditionnel, subjugués par la période antéislamique et passionnés pour la poésie de cette étape historique, l'utilisent dans leur poésie lyrique, surtout quand il s'agit du *madh al-umarâ* (Louanges des Emirs) au Golfe.

b) l'arabe moderne est utilisé par les intellectuels arabisants, issus de l'école moderne: enseignants, journalistes, avocats, administrateurs, etc. Il se caractérise par un vocabulaire simple et une terminologie simplifiée, allant jusqu'à alterner l'arabe moderne et le Hassaniya, comme cela se fait, en général, dans les scènes de comédie. C'est le cas d'ailleurs de certains journaux écrits en arabe.

Mais l'arabe pur (*al-fvushâ)* reste dans tout ça: *luġatu-l-aǧdâdi*; c'est-à-dire, "la langue de nos ancêtres", sentiment de fierté de l'arabité, chez la communauté Maure.

2.2.2. Le français

Fer de lance de la conquête coloniale, le français commence son implantation en Mauritanie avec l'arrivée des premiers colons à la fin du XIX^{ème} siècle. Très vite enseignée à l'école elle-même, ouverte dès 1905, la langue française restera pendant longtemps la seule langue d'enseignement moderne dans le pays. (Ould Youra 1997: 141)

Le français utilisé en Mauritanie: À propos du français, G. Turpin distingue trois variétés de français en Mauritanie:

a) une variété basilecte, un français populaire africain utilisé par les ouvriers et les gens de petits métiers;

b) une variété mésolecte, riche en particularités lexicales;

c) une variété acroléctale, plus conforme au français central, utilisé par les Français de souche.

Cependant Ould Zein, quant à lui, en commentant la remarque de Turpin, suggère qu'on ne doit pas négliger ce français arabisé, utilisé à une longue échelle, par les étudiants arabisants, catégorie de français qui se situerait entre le stade basilecte et celui du mésolecte et qui serait constituée par ce qui est appelé là-bas les *arabisants*. Pour les élèves et les étudiants de l'option arabe du système éducatif le français est enseigné comme première langue étrangère, comme c'est le cas pour tous ceux qui ont suivi ce cursus ou qui par une raison ou une autre l'ont interrompu.

Il renchérit, à ce même sujet, que cette variété de français est comparable à l'inter-langue du point de vue

BDD-A25319 © 2007 Galaţi University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:11 UTC)

psychologique (recours à des règles génératives qui sont celles de la langue maternelle et linguistique, productions pouvant éventuellement être jugées défaillantes.

(Dumont 1990: 120)[2]

Ould Zein appelle ce français *le français des commençants*; ce français est dû aux habitudes linguistiques ancrées et héritées de l'utilisation du Hassaniya (langue maternelle dominante en classes arabes). Ces habitudes linguistiques ancrées amènent les élèves arabisants à utiliser des productions en français, en se référant au Hassaniya.

Il existe, aussi, un français semblable qui remonte à la période coloniale. C'est le cas du français de ces deux élèves: l'un issu de la communauté négro-mauritanienne, l'autre issu de la communauté maure.

1 – En 1918, Hamadi Malik, élève à l'école de Kaédi, écrit au gouverneur général. (nous présentons les lettres telles qu'elles sont):

Kaédi 4 12 18

Hamady Malik à Monsieur le Gouverneur général de L'A.O.F

Monsieur

En vous écrivan Monsieur le Gouverneur Pour savoir J ai abandonné les travaux de mes parents pour continuer de l'etude a l'ecole Kaédi Mais seulement Monsieur Je n en ai aucun parent a Kaédi et aussi Jaime le plus profond de mon cœur de continuer mes etudes et je nen ai pas de parents comme c'est vous qui ètes mes parents. Je vous prie de bien vouloir Monsieur le Gouverneur de m'aider dans la nourriture pour que Je pourrais arriver quelque chose et en même temps que Je pourrais vous en servir jusqu a la mort. A part de ça Monsieur le gouverneur Jai mes parents mabandonnant pourtant seulement que Jetudie le Français. Mais pour moi Je suis seulement votre fils cest a dire le fils f de la republique Jusqu a ma dernière vie.

Enfin je vous prie monsieur le gouverneur de me mettre dans un endrois la ou Je vous en serve et que Je ne voie plus mes parents

Dans lespoir que vous voudriez faire a Ma demande un accueil favorable dedaignez agréer Monseiur le gouverneur l hommage de mon plus respectueux devouement

Mamadou Malik élève de l ecole de Kaédi Mauritanie.

(cf. A.O.M 14 MI 1884 Aix En Provence)

2 - À Boghé on peut citer l'exemple de Mohamdi Ould Tajdine, élève maure de la fraction Ehl Maham du Tagant:

Aleg 25 Avril 1942

Mohamdi Ould Tijdine de la fraction de Ehl maham du Tagant.

A Monsieur le gouverneur de la mauritanie

S /c de monsieur l' Administrateur commandant le cercle du Brankna

Monsieur le gouverneur

Ancien élève du cours moyen 1e année de Boghé ou je suis sorti par raison de santé.

agé de 15 ans possédant une instruction assez solide en arabe.

J'ai l'honneur de recourir à votre haute bienveillance pour solliciter un emploi d'interprête ou d'écrivain dans dans le cas échéant me faire admettre comme élève boursier à l'école de la medersa de Boutilimit pour me permettre de poursuivre et d'améloirer ma culture générale du français.

Dans l'éspoir que vous voudrez prendre considération de ma demande veuillez agréer avec mes remerciements anticipés l'hommage de mon plus profond repect.

Mohamdy ould Tajdine

(cf. AOM, 14 MI, 1884, Aix En Provence)

Mais tout cela ne va pas de pair avec la situation générale du français en Mauritanie et ne doit jamais être synonyme d'une mauvaise utilisation du français

BDD-A25319 © 2007 Galaţi University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:11 UTC)

dans le pays, même si le français est un français africanisé en Afrique (Dumont 1986). Mubimbé caractérise l'utilisation du français en Afrique:

> prononciation approximative, syntaxe réformée, vocabulaire boursouflé ou simplicité, intonation, rythme et accent englués à l'écoulement de la langue originelle du locuteur africain, en tout cas des africanités phonétiques et lexicales.
>
> (Ould Zein 1995: 25)

Si c'est le cas du français en Afrique, à nous de rappeler que le français utilisé en Mauritanie et néanmoins par la couche intellectuelle, n'est pas assimilé à un mauvais français:

> l'insécurité linguistique ne semble pas être leur problème et certains vont jusqu'à penser qu'ils parlent français mieux que beaucoup de français, confortés dans leur opinion par la satisfaction d'un jour décerné par un coopérant ou de rares touristes.
>
> (idem: 520)

Cette attitude explique le maintien du français comme langue d'enseignement et de travail en Mauritanie. Il reste pour le Mauritanien bien plus qu'un outil. Pierre Dumont, nous rapporte au sujet de ce français utilisé en Afrique et des choix linguistiques ouverts devant les pays africains:

> trois possibilités s'offrent aux Etats africains pour ce qui concerne l'enseignement du français Afrique:
>
> 1 – conserver le contenu et les méthodes de l'enseignement du type colonial, c'est-à-dire ne rien changer;
>
> 2 – introduire les langues africaines dans les enseignements;
>
> 3 – introduire le français comme langue unique d'enseignement, mais l'enseigner en tenant compte de sa situation par rapport aux langues de la société africaine.
>
> (Dumont 1986: 13)

Qu'en est-il de cette réalité en Mauritanie? Le choix de la Mauritanie était vite fait. Nous nous sommes attardés sur le sujet de l'adoption de l'arabe mais malgré tout le français est resté présent. Les intellectuels mauritaniens l'utilisent même en dehors du travail, à la maison et dans les différentes discussions. Un français où l'interlocuteur alterne entre le français et sa langue maternelle, usant des emprunts ou des interférences. Dans cette situation

> le français se réduit souvent à un français simplifié chargé d'emprunts aux langues africaines, ce français est celui des locuteurs qui pratiquent un bilinguisme opportuniste lorsque la situation l'exige.
>
> (idem: 45).

On peut présenter le bilinguisme, existant en Mauritanie, comme suit:

B1: Ar + Fr + Lv
B2: Ar + Lv / Fr+ Lv
B2: H + P et/ou S et/ou W
B2': P + S et/ou W ou Bam
B2: H + Ber + Bam
Diglossie: Ar + H

Donc 2 sortes de bilinguisme:

B1: Ar + Fr
B2: Lv + Lv

Ou, pour plus de détails:

B1 / Ar + Fr + Lv: bilinguisme souhaité; situation dans laquelle le locuteur est capable de s'ouvrir au monde moderne par la maîtrise du français comme langue des

BDD-A25319 © 2007 Galaţi University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:11 UTC)

sciences, et d'accéder aux recherches menées sur le patrimoine du pays et son passé, par la maîtrise de l'arabe (classe intellectuelle);

B2 / Ar ou Fr + Lv: état de bilinguisme dominant qui permet soit la maîtrise de l'arabe moyen de puiser dans les études traditionnelles et religieuses surtout pour cette communauté arabo-berbère, mais manque de moyen pour s'ouvrir sur la nouvelle technique et les nouvelles découvertes scientifiques par l'apprentissage du français ou vice-versa;

B2 / a:	Fr + Lv (Pulaar, Soninké, Wolof, Hassaniya)
	Ar + Lv (Pulaar, Soninké, Wolof)
B2 / b:	diglossie: Ar + Lv (H)

B3: Lv + Lv: état de bilinguisme de la masse analphabète: ouvriers, petits commerçants, manutentionnaires, etc. [3]

3. Le français en Mauritanie: bilan et perspective

Le statut du français en Mauritanie s'est dégradé durant les quarante dernières années. Expliquant cette attitude préoccupante, Mohamed Vall Ould Cheikh écrivait:

> Depuis quelques années des incertitudes planent sur le sort du français en Mauritanie …alors qu'il était naguère langue officielle aux côtés de l'arabe, le statut du français est actuellement assez flou sur le plan institutionnel surtout depuis que la dernière constitution du pays et les lois organiques qui l'ont accompagnée sont restées muettes à son sujet.» Il renchérit sur le même sujet «le pays s'attend incessamment à une réforme du système éducatif après l'avènement des institutions démocratiques.
>
> (Ould Cheikh 1996: 10)

C'est le sentiment qui se propage dans le milieu enseignant. Une inquiétude sur le sort du français: car les probabilités sur le sort du français en Mauritanie avant la nouvelle réforme 1999 sont:

- une disparition totale du français;
- une mise en place d'un statut de langue étrangère dans une structure totalement arabisée;
- un maintien de son statut dans un système d'enseignement de double filière: arabe et français;
- une rénovation du système actuel par une promotion de l'enseignement du français.

Pour Ould Zein

> Il convient aussi d'enseigner dans l'option arabe et à l'instar des autres pays maghrébins les disciplines scientifiques –mathématiques, sciences physiques, sciences naturelles etc. en français et ce à tous les niveaux d'enseignement.
>
> (1991: 521)

Cependant, pour Ould Youra le rattachement à la pérennité du maintien d'un enseignement francophone à l'école semble être l'opinion dominante qui constitue l'action principale par laquelle doit passer toute initiative de rénovation, non seulement pour les Négro-Mauritaniens mais aussi pour une majorité de cadres et d'intellectuels Mauritaniens, car le français assurerait essentiellement une fonction véhiculaire dans la société mauritanienne où l'arabe n'est pas parlé par l'ensemble des Mauritaniens. Toutefois il note que l'arabe est la langue de la religion pratiquée par tous et qu'il constitue en ce sens un instrument précieux pour ceux qui savent le mettre à profit.

Quant aux assistants techniques français, ils ne cachent pas leur inquiétude à ce propos et leur volonté d'activer l'enseignement du français. Ils iront jusqu'à faire de

BDD-A25319 © 2007 Galaţi University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:11 UTC)

l'arabe un bon partenaire. Il ne s'agit plus d'affrontement ni même de compétitivité. Michel Tiran, chef du projet CRESSEM, repousse tout état d'affrontement entre les langues: "l'affrontement d'une langue à l'autre est révolu". (*Le français dans le Monde*, 10)

Cette attitude de "réconciliation" entre les deux langues est évoquée par Christine de Matignon, ATF à l'Université de Nouakchott. Elle précise dans un passage sur l'organisation d'un test au sein de la faculté:

> Nous avons diplomatiquement – puisqu'en Mauritanie ainsi que nous le verrons, la question linguistique est une question politique – jugé préférable de tester en même temps l'arabe, l'autre langue en présence à l'Université.
>
> (Enquête au CREL 2002: 3).

Avec Mohamed Vall Ould Cheikh on peut dire que "des incertitudes planent, (plutôt planaient), sur le sort du français en Mauritanie". Mais au moment où ces incertitudes planent, apparaît la nouvelle réforme 1999 pour rassurer sur l'avenir du français, au moins du point de vue administratif. Sur le plan pédagogique des efforts énormes s'avèrent nécessaires, pour la mise en place de cette réforme. Le pays s'est engagé sur la nouvelle mesure dans le but de rénover son système éducatif.

Les bases sur lesquelles, reposent cette rénovation sont:

- un enseignement moderne qui va de pair avec les mutations vécues par la société et qui lui permettra de s'ouvrir sur le monde extérieur;
- un enseignement bilingue;
- un enseignement moderne qui accorde aux disciplines scientifiques leur place méritée.

À cet effet, le français et l'arabe deviennent des langues d'enseignement, l'anglais est introduit à partir de la 1ère année du collège. Les langues nationales auront un département de recherche, d'enseignement et de promotion, rattaché à la faculté des lettres et sciences humaines.

Conclusions

Les contraintes dictées par les nouveaux contextes, à savoir le progrès des sciences, la mondialisation et les interactions entre les différentes zones de la planète, produisent un effet particulièrement important sur l'évolution de tout le système, et l'éducation linguistique, bien entendu, n'est pas épargnée.

François Mitterand faisait preuve d'une politique linguistique inflexible à ce propos lorsqu'il déclarait en 1987 que

> l'Europe de la culture serait celle où un grand nombre d'étudiants européens pourraient par exemple, commencer leurs études à la Sorbonne de Paris, les poursuivre à Oxford en Angleterre et les terminer éventuellement à Heidelberg en Allemagne.
>
> (Colombain et Rondal 2001: 9).

Développant cet esprit de concurrence et de compétitivité avec les États Unis, les Européens ne cachent pas leur souci à propos de l'économie et de la production américaine: une économie unifiée sous l'égide d'une seule langue (l'anglais). On évoque cette réalité à propos de l'Europe:

> L'Europe sera en réalité le terrain d'un affrontement de plus en plus âpre avec les grands groupes américains. L'ouverture d'un grand marché communautaire n'est pas suffisante.
>
> (Angelli 2001: 10).

Angelli insiste sur la nécessité de créer une culture européenne indiscutable, laquelle ne peut être envisagée que si les avantages du multilinguisme sont élargis à

BDD-A25319 © 2007 Galaţi University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:11 UTC)

une grande majorité d'entrepreneurs, de cadres, de responsables techniques, d'administrateurs, de décideurs politiques etc.

En Afrique, on remarque facilement cette tendance à favoriser l'enseignement bilingue du fait que l'on enregistre une grande motivation pour l'acquisition des langues. Jadis considérées comme les langues du colon, elles sont appelées aujourd'hui langues modernes ou langues des sciences et d'ouverture sur le monde extérieur. L'Afrique traduit cette attitude par les multiples réformes axées sur l'enseignement des langues modernes et l'éducation bilingue. Les recommandations qui préconisent l'amélioration et la promotion des langues se répètent dans l'ensemble de ces réformes. Les colloques et les séminaires se multiplient sur ce sujet portant sur les langues des sciences de manière générale et sur le concept du bilinguisme en particulier.

S'agissant plus particulièrement des langues en Mauritanie, il nous a été donné de constater au premier abord que de réforme en réforme, l'enseignement des langues en Mauritanie s'est jusqu'à nos jours soldé par des échecs. La politique française a été la base d'une politique linguistique porteuse de tensions virtuelles (Queffelec et Ould Zein 1999: 1) entre les deux ethnies noire et blanche. Le français s'est établi dans le pays où il n'a pas manqué de gagner du terrain sur l'enseignement de l'arabe, mal organisé et supervisé par des enseignants non formés, sortant des écoles traditionnelles.

Les choses ont changé à partir de 1959. Le pays va dans le sens d'une arabisation presque totale ou une arabisation galopante, selon Abderrahim Ould Youra (1997: 80). Dès 1959, le français commence à perdre progressivement sa place face à l'introduction de l'arabe. Il ira même jusqu'à perdre son caractère officiel dans la réforme de 1979, comme le signale Bah Ould Zein (1995: 40).

Ainsi l'enseignement en Mauritanie passait-il par deux étapes essentielles: après la période de l'enseignement aux Mahadras (enseignement traditionnel), vient la période de l'enseignement moderne à l'école. Cette dernière a été refusée et boycottée. À partir de 1945 cet enseignement trouve de plus en plus de crédibilité et plus d'adeptes. Mais dès l'indépendance, le refus des colons change de facette au moins chez les Maures qui représentent 80% de la population. Il ne s'agit plus de crainte tout à fait religieuse, mais aussi de domination culturelle. C'est la période d'affrontement entre l'arabe et le français, quand les deux communautés, Arabo-berbères défendant la cause arabe et la communauté négro-mauritanienne favorable pour le français, entrent en conflit 1966, 1978, 1989. Cette dernière période est marquée non seulement par un recul du français au profit de l'arabe mais aussi par le recul de l'aspect qualitatif au profit du quantitatif. L'institutionnalisation des langues africaines, considérée au début comme une bonne solution, a été vite prise, du moins par les extrémistes négro-mauritaniens, comme une "trahison" de la part des Beidanes arabisants ténors du pouvoir. L'expérience s'est soldée par un échec et les enfants victimes de cette promotion ont été rabattus sur les filières bilingues. La tentative n'a pu apporter un résultat satisfaisant. D'ailleurs elle a alimenté le climat tendu entre les deux communautés noire et blanche. Les multiples réformes dans le but de remédier aux problèmes sociolinguistiques du pays, ont prouvé l'échec total des pouvoirs devant cette situation. Ces réformes ont tenté l'acheminement vers une arabisation général du système.

La nouvelle réforme de 1999, tente de mettre en place un enseignement bilingue où le français et l'arabe se partagent plus ou moins à égalité le statut de langues d'enseignement. Cette réforme a permis la création d'un département de langues africaines rattaché à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Nouakchott. Elle valorise d'autre part l'enseignement de l'anglais car elle permet

BDD-A25319 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:11 UTC)

l'intégration de cette langue au cursus à partir de la première année du collège. Les disciplines scientifiques sont exclusivement enseignées en français pour permettre à l'étudiant de s'ouvrir sur les nouvelles technologies.

L'apparition de cette réforme coïncide aussi avec une nouvelle ère politique dans laquelle le pays se dirige vers une démocratisation totale de l'ensemble du système. Dans cette nouvelle ère, le nouveau gouvernement mauritanien recommande et veille d'ailleurs à la rationalisation en gestion des moyens de l'Etat. Des étapes essentielles ont été déjà franchies tant au niveau de la formation et de l'élaboration d'outils pédagogiques qu'à celui de la révision des programmes et du recrutement d'un personnel compétent. Mais l'élaboration d'un système éducatif doit prendre en considération les fondements suivants:

1 – La place de l'enseignement bilingue dans l'ensemble du système
2 – La structure du système et des centres qui le constituent
3 – Le curriculum éducatif ou programme
4 – La formation des formateurs
5 – Le budget

La réforme de 1999 n'est pas concernée par les deux premières rubriques car les deux langues sont véhiculaires et le système est unifié. Cependant une mise en place progressive est en cours. Des moyens énormes ont été dégagés pour la réussite du projet. Les chances de réussite sont multiples, car: 1) c'est une nouvelle ère politique caractérisée, jusqu'à présent, par la rigueur et la transparence dans la gestion des biens de l'Etat; 2) le climat entre les deux composantes est détendu; 3) les étudiants sont motivés pour l'apprentissage des langues; 4) la politique s'oriente vers la rénovation de cet enseignement: conventions signées avec les différents partenaires, mais aussi des fonds ont été dégagés par l'Etat afin d'élaborer ce chantier; 5) l'esprit d'affrontement et de compétitivité entre les deux langues est dépassé; 6) en plus, cette réforme donne aux deux langues le statut de langues véhiculaires.

Mais des contraintes dictées par le nouveau contexte se présentent: À cet effet, faut-il un enseignement FLE ou FOS ou un français général? Faut-il enseigner l'arabe littéraire et négliger l'arabe scientifique? Il est clair que personne en Mauritanie ne défend une politique de francisation pure et simple, mais les plus catégoriques de la tendance nationaliste ont conscience aujourd'hui que le français demeure nécessaire. Car l'enseignement des langues, répond à deux moments dans le balancement de la pensée contemporaine: celui de la mondialisation, de l'interculturalité ou du métissage culturel; celui de l'authenticité, du nationalisme ou de particularisation, dont le symptôme le plus frappant est la poussée des régionalismes.

Ces deux aspects peuvent être tantôt complémentaires, tantôt conflictuels. En Mauritanie, l'opinion semble plus favorable aujourd'hui à la complémentarité après une période de conflits entre ethnies. Car une langue n'est pas liée à une race, comme le précise L. S. Senghor. Dans cette nouvelle optique, deux raisons militent pour le maintien du français en Mauritanie comme langue véhiculaire à côté de l'arabe:

1) sa situation de langue étrangère: car *éduquer* signifie au sens étymologique du mot "conduire hors de soi", hors de son milieu, transplanter. La vertu de l'éducation est de faire assimiler des richesses. Or, le français véhicule des valeurs qui sont à l'opposé des valeurs arabo-berbères et négro-africaines.

2) la langue, comme nous l'avons précisé plus haut, est liée à la culture – dans le sens où *culture* signifie *adéquation au milieu*. L'histoire et la situation actuelle des pays ayant le français en partage (surtout les pays négro-africains), font du français plus qu'un outil de communication. Il joue le rôle de catalyseur et en même temps il

BDD-A25319 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:11 UTC)

exprime ce partage commun lié, non seulement à la géographie, mais aussi à l'histoire de l'ensemble de ces pays. Ce qui explique d'ailleurs ce penchant pour le français chez la communauté négro-mauritanienne.

D'autre part, si l'éducation veut dire *sortie de soi*, elle est aussi *enracinement*. C'est ce qui explique le nouveau statut de l'arabe dans le système éducatif mauritanien selon les textes de la réforme 1999. Une réforme qui tend vers un bilinguisme équilibré dans ce XXI ème siècle où le bilinguisme s'impose. Le bilinguisme prétendu assurera un équilibre linguistique et une situation de complémentarité et d'interculturalité, qui sont le but de tout enseignement moderne digne de ce nom.

Dans cette perspective, ne serait-t-il pas envisageable au supérieur de faire un complément de formation linguistique par l'enseignement de la langue / culture pour les séries scientifiques où le français est dominant et l'enseignement de la culture francophone pour les filières littéraires où l'arabe véhicule les disciplines de spécialités ?

Notes

[1] Il précise avec beaucoup d'objectivité qu'à défaut d'un pourcentage publié par l'Etat mauritanien sur ce sujet pour des raisons politiques, nos chiffres seraient personnels et donc forcément approximatifs. Les Négro-Mauritaniens arguant une croissance démographique beaucoup plus importante estiment quant à eux, qu'ils représentent la moitié de la population. En 1977 le recensement indiquait 67% de Maures et 33% de Négro-Mauritaniens dont 66% de Halpoular en, 22% de Soninkés et 5% de Wolofs.
[2] Ould Zein se recoupe avec Dumont. Pour lui, ce français est utilisé chez les commerçants. Par exemple, lorsqu'il s'agit des soldes, Mahmoud (casse les prix).
[3] B: bilinguisme; Ar: arabe, Fr: français, H: Hassaniya, P: Pulaar, S: Soninké, W: Wolof, Ber: Berbère, Bam: Bambara, Lv: langue vernaculaire.

Bibliographie et références

*** 1953. *Procès-verbal de la séance du 31 décembre 1953*, Commission Spéciale pour la réforme de l'enseignement franco-arabe. Nouakchott: Archives Nationales de la RIM, Dossier n° Ed-33.
*** 1966. *Actes du Congrès d'Aïoun*, *Rapport final de la Commission Culturelle*, juillet. Nouakchott: Archives Nationales de la RIM, Dossier n° 339.
*** 1971. *La réforme de l'enseignement*. Nouakchott:Institut des Langues Nationales.
*** 1984. *Le wolof en Mauritanie*, *Etude dialectologique*. Nouakchott: Institut des Langues Nationales.
*** 1989. *Données statistiques du recensement général de la population*, Direction de la Statistique Nationale, édité par le Ministère des Finances, Mauritanie.
*** 1996. *Mauritanie, Documentation française,* collection "Guide d'information". Ministère de la coopération.
CHASSEY, F. de 1984. *Mauritanie 1900-1975.* Paris: l'Harmattan.
COLOMBAIN, A. & J. A. RONDA. 2001. *Apprendre les langues, où, quand et comment* ? Belgique: Mardaga Sprimont.
CUQ, J. P. 1992. *Contact des langues, contact de didactiques? De la politique linguistique aux choix méthodologiques en Algérie*. Grenoble: Université Stendhal.
CUQ, J. P. 1996. *Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère*. Paris: Didier/Hatier.
DÉNIS, G. 1976. *Linguistique appliquée et didactique des langues*. Paris: Armand Colin-Longman. troisième édition

BDD-A25319 © 2007 Galaţi University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:11 UTC)

DIAGANA, O. M. 1984. *Le parler soninké de Kaédi (Mauritanie), syntaxe et sens*. Thèse d'Etat, Université Paris V.
DIOP, A. B. 1969. La culture wolof, traditions et changements. In *Notes Africaines IFAN*, no **121**. Aix en Provence.
DUBIÉ, P. 1940. L'îlot berbérophone de Mauritanie. In *Bulletin IFAN* **2**: 315-325.
DUMONT, P. 1986. *Le français, peut-il être parler en Afrique Noire*. Karthala.
IBN AL-AMINE, A. 1989. *Le-Wasit*. Le Caire: *Al-Madani*.
IBRAHIMA, A. 1998. *Mauritanie, conquête et organisation administrative des territoires du sud*, thèse de doctorat. Université Paris VII.
KANE, CH. 1983. Mauritanie, l'enseignement des langues nationales, une réalité. In *Afrique nouvelle:* 18-26. Dakar.
LABADIE, J. A. J. L. LAITHIER & M. OULD MOHAMED MAHMOUD. 2002. *Mauritanie – deux atouts: le français et l'arabe*. In *Le français dans le monde*, janvier-février **308**.
MISKÉ, A. B. 1970. *Le wasït, tableau de la Mauritanie au début du XXè siècle*. Paris: Klincksieck.
OULD AHMEDOU, E. 1997. *Enseignement traditionnel en Mauritanie, la Mahadra ou l'école «à dos de chameau». Paris:* l'Harmattan.
OULD CHEIKH, M. V. 1996. *Le français en Mauritanie, bilan et perspective*, thèse soutenue à la Sorbonne Nouvelle Paris III.
OULD DADDAH, M. 1974. M. Discours du président de la République, le 28 novembre (fête de l'indépendance). Nouakchott: Archives Nationales de la RIM.
OULD ELHACEN, A. J. 1989. L'expression de la conscience maure à travers la littérature classique précoloniale. In *Revue de REMEMM* **54**.
OULD MOHAMED LEMINE, I. *Le bilinguisme en Mauritanie,* intervention au séminaire sur l'harmonisation des programmes de français. Nouakchott.
OULD YOURA, A. 1997. *L'enseignement du français en milieu hassanophone de Mauritanie, système éducatif et difficultés d'appropriation de la langue,* thèse (doctorat unique). Université de Nice-Sophia Antipolis.
OULD ZEIN, B. 1995. *Le français en Mauritanie, étude morphosyntaxique et lexicale*. Université de Provence Aix-Marseille 1: Thèse doctorale.
OULD ZEIN, B. & QUEFFELEC, A. 1998. *Le français en Mauritanie.* Paris: EDICEF.
OULD ZEIN, B. & QUEFFELEC, A. 1999. *La longue marche de l'arabisation*.
SANAGUSTIN, F. 2000. *Le fait religieux est-il enseignable* ? Toulouse: AFDA-AMAM..
SENGHOR, L. 1983. *Préface pour la thèse de Pierre Dumont* Le français et les langues Africaines, Paris: Karthala.
SIGUIAN, M. & W. MACKEY 1981. *Education bilingue*, Paris: Delachaux et Niestlé.
TURPIN, G. 1987. *Le français en Mauritanie*, mémoire de maîtrise. Université de Nice.
TAINE CHEIKH, C. 1978. *L'arabe médian parlé par les arabophones de Mauritanie: Etudes morpho-syntaxiques*, 2 tomes ronéotypés, thèse de doctorat. Université René Descartes Paris V.
TALIB IBRABIMI, K. 1997. *Les Algériens et leur (s) langue(s), élément pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*. Alger: El-hikma.

BDD-A25319 © 2007 Galaţi University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:55:11 UTC)